

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°8/2023

7 mars 2023

### **L'Autorité belge de la Concurrence approuve l'acquisition du contrôle conjoint de Vanbreda Nederland B.V. par Allianz Nederland Groep N.V. et Unibreda NV**

Le 7 mars 2023, l'Autorité belge de la Concurrence (ABC) a approuvé l'acquisition du contrôle conjoint de Vanbreda Nederland B.V. par Allianz Nederland Groep N.V. et Unibreda NV.

Cette transaction a été notifiée le 15 février 2023 et l'application de la procédure simplifiée a été demandée.

Allianz Nederland Groep N.V., une société néerlandaise, est à la tête d'un groupe de sociétés exerçant des activités d'assurance et d'autres activités connexes en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg.

Unibreda NV, une société belge, est la société mère du groupe Unibreda. Par le biais de ses filiales, le Groupe Unibreda opère en tant que courtier d'assurances en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas.

Vanbreda Nederland B.V., une société néerlandaise, est la société mère d'un groupe de sociétés dont les activités vont de la gestion des risques à la fourniture de conseils et de services de médiation en matière d'assurance pour les entreprises et les consommateurs, ainsi que de services financiers connexes.

Dans sa décision du 7 mars 2023, l'ABC constate que les conditions d'application de la procédure simplifiée sont remplies, et que la concentration notifiée ne soulève pas d'opposition.

#### **Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :**

Damien Gerard

Auditeur général

Tél : + 32 (2) 277 76 57

Courriel : [damien.gerard@bma-abc.be](mailto:damien.gerard@bma-abc.be)

Site internet : [www.concurrence.be](http://www.concurrence.be)

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).